



# LE MAIRE VOUS PARLE...



## DÉCENTRALISATION-CONCERTATION

L'arrivée de nouveaux élus provinciaux, comme c'est souvent le cas en politique, apporte un vent de changement. Les municipalités doivent ou devront nécessairement apporter certains ajustements d'ordre budgétaire et dans certains cas de gestion, faire autrement.

Il semble se dessiner une approche de plus en plus décentralisatrice et c'est d'ailleurs le vœu exprimé depuis plusieurs années par la Fédération québécoise des municipalités qui regroupe 1 100 municipalités. Cependant, il va de soi que cette décentralisation ne doit pas se faire en hypothéquant le budget municipal qui pourrait se traduire par une augmentation de la charge fiscale. À mon avis, cette décentralisation devra être accompagnée du budget reflétant la charge supplémentaire qu'occasionnerait une telle décision.

Par ailleurs, certaines tâches mériteraient d'être décentralisées, à tout le moins au niveau régional comme par exemple, des aliénations ou changement d'utilisation à une autre fin que l'agriculture du territoire agricole dans des cas précis.

De par les lignes directrices de certains programmes qui sont proposés, je constate que les ministères incitent

les municipalités à une réflexion de plus en plus régionale de concertation entre elles. Actuellement, il est rassurant de constater que cette option est mise en œuvre pour certains champs d'activités, comme le transport collectif en milieu rural dans notre MRC.

Il reste encore plusieurs autres activités à discuter et à analyser au niveau du conseil des maires afin d'obtenir une application dite régionale. Il va de soi que cette nouvelle approche doit se réaliser à un coût raisonnable pour l'ensemble des citoyens de chaque municipalité si l'on pense coût-bénéfice. Nous entrons dans le chantier concernant l'évolution des pratiques qui s'attardent plus particulièrement à la question des pratiques de développement, qu'elles soient économiques, sociales ou culturelles.

Je prévois et j'espère fermement que ce gouvernement accordera aux municipalités un renforcement de leur pouvoir d'agir et la mise en place de conditions favorables à long terme au développement collectif. En 2014, nous en avons bien besoin, il faut passer à l'action!

## COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Vous savez sans aucun doute que nous sommes

l'une des trente-cinq municipalités membres de l'*Association des plus beaux villages du Québec*. Nous faisons partie d'un réseau de villages exceptionnels, par notre patrimoine architectural et historique, par la beauté naturelle du paysage et la qualité du produit touristique offerte sur place.

Vous partagez sûrement mon avis, nous avons des percées visuelles exceptionnelles et de magnifiques espaces verts. D'ailleurs de nombreux touristes nous visitent spécialement pour ces caractéristiques.

De plus en plus, le tourisme international connaît Les Éboulements, puisqu'en tant que membre de L'APBVQ, nous faisons partie de la Fédération des plus beaux villages de la Terre composée de la France, l'Italie, la Belgique (Wallonie), le Japon et le Québec.

Ce n'est pas tout d'avoir une appellation, il faut la conserver et continuer de la mettre en valeur. Ainsi, je fais appel à votre générosité, votre expérience personnelle et votre désir de vous impliquer afin de mettre en place un comité d'embellissement. Ce comité aurait pour objectif de recommander ou suggérer au conseil municipal des actions dans le but d'améliorer l'esthétique de la route du Fleuve

(suite à la page 4)

Pierre Tremblay  
Maire des Éboulements

### Dans ce numéro :

Gestion des matières résiduelles	2
Numérotation civique	2
Du côté de la bibliothèque	3
Message de la SOPFEU	4

### REPLISSAGE DE PISCINES

Avec la venue de la période estivale, plusieurs citoyens ont fait l'acquisition d'une piscine. Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de demander un permis auprès de l'inspecteur en bâtiment pour en faire l'installation. De plus, nous demandons aux citoyens desservis par le réseau d'aqueduc, de nous aviser lors du remplissage de celle-ci, afin que l'augmentation de consommation d'eau ne soit pas confondue avec une fuite d'eau sur le réseau. Merci de votre collaboration.

## GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

### BACS

La municipalité des Éboulements sollicite à nouveau votre grande collaboration concernant la gestion des matières résiduelles. En effet, nous voulons signaler que de nombreux citoyens placent leur bac vert, leur bac bleu (et brun pour les secteurs concernés), en bordure de la route plus d'une journée à l'avance que celle prévue pour les collectes.

Le règlement n° 141-12 intitulé « **Règlement relatif à la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la municipalité des Éboulements** » stipule au chapitre 5, article 26 - Période de dépôt des bacs - « *Les matières résiduelles des unités*

*desservies à la rue doivent être déposées après 18 h la veille du jour prévu de la collecte. Les bacs doivent être retirés dans la même journée que la collecte.* »

Le fait de laisser les bacs en bordure de la route en dehors des jours de cueillette nuit considérablement à la beauté de notre paysage. En cette belle période de l'année où de nombreux visiteurs parcourent nos routes, soyons fiers de notre municipalité et prenons l'habitude de respecter les horaires de collecte en vérifiant votre calendrier (aussi disponible sur Internet) ou en téléphonant à nos bureaux, il nous fera plaisir de vous informer.

### CONTENEURS

Les conteneurs municipaux sont mis à la

disposition des résidents qui n'ont pas le service de collecte à leur domicile. Un petit rappel est lancé à ceux et celles qui sont desservis directement chez eux de ne pas utiliser les conteneurs afin de laisser leur pleine capacité aux résidents à qui ils sont destinés.

### BAC DE CUISINE

Nous avons en main une petite quantité de petits bacs de cuisine pour ceux et celles font leur compost ou qui sont desservis par la cueillette des matières compostables. Si vous désirez vous le procurer au coût de 8 \$ taxes incluses, il suffit de passer au bureau aux heures d'ouverture.

## \*\* AVIS IMPORTANT – NUMÉROTATION CIVIQUE \*\*

### AUX RÉSIDENTS DES SECTEURS SUIVANTS :

**ROUTE DU FLEUVE, chemin de la Vieille-Forge, côte à Godin, chemin Saint-François, chemin Saint-Marc, Chemin du Versant, chemin de la Pisciculture, route du Port, chemin des Hautes-Terres, chemin des Champs-Fleuris, chemin des Sept, Cchemin de Cap-aux-Oies, chemin Saint-Thomas, chemin de la Grève,** touchés entièrement ou partiellement par le projet de numérotation civique de 2013.

Un délai d'un an vous était alloué pour effectuer tous vos changements d'adresses et vérifier avec les fournisseurs avisés par la municipalité (Bell, Hydro, etc.) si vos changements avaient été faits.

Cependant, suite à une vérification auprès de Postes Canada, peu de résidents ont effectué à ce jour leurs modifications d'adresse!

Veillez prendre note qu'il **ne vous reste plus que quelques jours, soit jusqu'au 12 juillet 2014** pour procéder à vos changements. Passé cette date, le courrier dont l'adresse n'aura pas été changée, sera automatiquement retourné à l'expéditeur et vous

devrez déboursier des frais pour effectuer votre changement d'adresse auprès de Postes Canada.

La municipalité avait fourni une fiche « aide-mémoire » afin de vous aider à modifier vos adresses. Afin de faciliter le changement auprès du gouvernement, vous pouvez procéder par Internet, avec le même formulaire qu'un déménagement. Toutefois, si vous avez besoin d'informations ou d'aide, il nous fera plaisir de vous aider.

### AFFICHAGE DE VOTRE NUMÉRO CIVIQUE :

Veillez également noter que l'affichage de votre nouveau numéro civique sur votre résidence ou près de la route (si votre demeure est trop éloignée pour que le numéro soit visible) est **obligatoire et nécessaire pour votre sécurité** pour être repéré facilement par les services d'urgence. Vous devez respecter les normes établies dans notre « **Règlement numéro 155-13 concernant le numérotage des immeubles dans la municipalité des Éboulements** » lequel est disponible sur notre site Internet ou à nos bureaux, aux heures d'ouverture.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions. Merci de votre attention!

### CHIENS ET CHATS

En cette période estivale, nous rappelons aux propriétaires de chiens et de chats d'être vigilants. En effet, il est parfois difficile d'effectuer une surveillance constante de nos animaux de compagnie et ceux-ci se retrouvent à l'extérieur de la propriété. Nous recevons régulièrement des appels de citoyens pour signaler la présence de chiens ou de chats errants. En fait, ils sont rarement bien loin de chez-eux, d'où notre préoccupation, et de la nécessité d'attacher votre animal lorsqu'il se retrouve à l'extérieur de votre domicile.

De plus, le fait de laisser votre chien aboyer ou hurler, ainsi que votre chat miauler de façon répétée, de manière à importuner le voisinage, constitue une infraction selon les articles 15.5 et 16.4 du règlement sur la qualité de vie n° 77-08 de la municipalité. Les agents de la paix sont autorisés à voir à l'application des articles 15.5 et 16.4, du règlement, conditionnellement à ce qu'il y ait une plainte écrite et signée.

## DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

Un vibrant merci aux professeures de l'école Léonce-Boivin qui ont amené leurs élèves à réaliser une magnifique murale de Menaud, maître-draveur, exposée présentement à la bibliothèque Félix-Antoine-Savard. Cette œuvre reproduit fidèlement, par collage, l'œuvre du même nom du peintre Claude Le Sauter. À l'an prochain, pour un autre beau voyage, en collaboration. Bonnes vacances à toutes et à tous!

### À VOTRE AGENDA :

Exposition à l'**Espace Claude-Le Sauter** : Juin à septembre : reproduction de peintures de **Marie Laberge**, poète et peintre qui a étudié à l'École des Beaux-Arts de Québec et à l'Université Laval.

### ACTIVITÉS GRATUITES :

Le **Club de lecture TD** est de retour sous le thème Eurêka! Tous les enfants de 3 à 12 ans peuvent **s'inscrire du 1<sup>er</sup> juin au 1<sup>er</sup> juillet, à la bibliothèque**. Ils reçoivent ainsi une trousse amusante (autocollants, magazine, passeport pour indiquer les titres des livres lus au cours de l'été) et ont accès à un site Web pour des jeux interactifs. De nombreux **prix à gagner** seront offerts lors d'une activité spéciale à la bibliothèque, le **24 août** prochain, à 15 h. Une belle variété de livres et de revues attendent vos enfants!

**Nouvel horaire** pour vous accommoder : le mardi de 18 h 30 à 20 h, en plus du dimanche, de 13 h à 15 h 30. Responsables : Sylvie Tremblay et Anne-Marie Leroux.

**Moulin à paroles** : le dimanche **24 août**, de 14 h à 16 h, à l'église de St-Joseph-de-la-Rive.

## MOTIONS

Il nous fait plaisir de vous partager les motions de félicitations adressées à des citoyens et citoyennes de notre municipalité, lors de la séance régulière du conseil le 5 mai dernier.

**87-05-14** Emmanuel Deschênes, conseiller, présente une motion de félicitations aux élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année de l'école Léonce Boivin pour s'être mérités, dans le cadre du Concours québécois en entrepreneuriat, un prix dans le volet entrepreneuriat étudiant, intitulé projet Sac à Images, lequel a pour but de transporter des sacs pour les livres de bibliothèque.

**88-05-14** Emmanuel Deschênes, conseiller, présente une motion de félicitations aux élèves

**À SURVEILLER : Mille et un secrets des plantes médicinales** (conférence avec dégustation, le 5 octobre)...

### NOUVEAUTÉS :

**Horaire d'été bonifié!** Le mardi de 18 h 30 à 20 h, en plus du dimanche de 13 h à 15 h 30, du 6 juillet au 26 août inclusivement.

**Coup de cœur :** Dorénavant, vous le trouverez affiché au-dessus des nouveautés, au bout de la première étagère.

**Rotation** de livres du Réseau Biblio : le 3 septembre.

### LE SAVIEZ-VOUS... ?

La municipalité des Éboulements a reçu le **prix d'excellence Gérard-Desrosiers** en aménagement de bibliothèque. Le Réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches est heureux d'offrir à la Bibliothèque F-A-S un montant de 1 500 \$ pour la tenue d'activités ou du matériel proposés dans le Répertoire d'activités culturelles 2015-2016. Ce prix souligne l'effort remarquable consenti par la municipalité des Éboulements pour l'amélioration de l'aménagement de sa bibliothèque publique.

**Rappel :** Notre collection de livres audio a été bonifiée (intéressant au bord de la piscine ou en voyage). La narration est souvent faite par l'auteur même.

**Une boîte à suggestions** est à votre disposition sur le comptoir, en entrant dans la biblio.

**Pour devenir bénévole :** s'adresser au comptoir du prêt.

### EN RÉTROSPECTIVE

Larry Hodgson a ravi les 34 personnes

de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année de l'École Léonce Boivin pour s'être mérités, dans le cadre du Concours québécois en entrepreneuriat, un prix dans le volet entrepreneuriat étudiant, pour la projet « Le théâtre, notre passion : La quête d'Ophalie.

**89-05-14** Sylvie Bolduc, conseillère, présente une motion de félicitations à Madame Gabrielle Cadieux-Gagnon pour s'être méritée, dans le cadre du Concours québécois en entrepreneuriat, dans le volet création d'entreprise – catégorie Commerce – pour son projet de Resto-Boutique La Table.

**90-05-14** Emmanuel Deschênes, conseiller, présente une motion de félicitations à Monsieur

présentes à sa conférence du 1<sup>er</sup> juin : Jardiner sans se ruiner. Humour et trucs!

Claire Oigny, bénévole

**Horaire d'été du 6 juillet au 26 août :** mardi 18 h 30 à 20 h et dimanche 13 h à 15 h 30 (fermeture du 23 juin au 6 juillet et du 26 août au 3 septembre). Horaire régulier dès le 3 septembre : mardi 18 h 30 à 20 h ; mercredi et dimanche 13 h à 15 h 30. /

## LUMIÈRES DE RUE

L'éclairage des rues vise en premier lieu à assurer votre sécurité. La municipalité compte donc sur votre collaboration pour que vous l'informiez de toute défectuosité d'un lampadaire près de chez vous.

Signalez rapidement tout problème de fonctionnement d'un lampadaire en téléphonant au bureau municipal ou par courrier électronique en nous informant de l'endroit exact où il se trouve.

Nous transmettrons la demande au responsable de l'entretien de nos luminaires et les réparations seront effectuées dans les jours qui suivent.

Merci de votre bonne collaboration!

Notre municipalité s'est enrichie récemment d'une nouvelle ressource au poste de secrétaire-réceptionniste. Depuis le 27 mai dernier, Madame Lise Audet, est présente à nos bureaux, à raison de trois jours par semaine, le mardi, mercredi et jeudi.



Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe!

Johnny Gauthier pour s'être vu décerné la médaille d'or du Gouverneur général le 30 avril dernier pour sa moyenne générale de 98 % obtenue dans le cadre de sa maîtrise en Gestion des organisations à l'Université du Québec à Chicoutimi.

## TENNIS

Vous êtes intéressé(e) à jouer au tennis? Veuillez prendre note que les installations sont en place sur le site de la patinoire, et ce, tous les jours de la semaine, à l'exception du jeudi soir, pour faire place au hockey-cosson.

Bienvenue à tous!

# QUI SONT LES CITOYENS LES PLUS À RISQUE d'allumer un incendie de forêt?



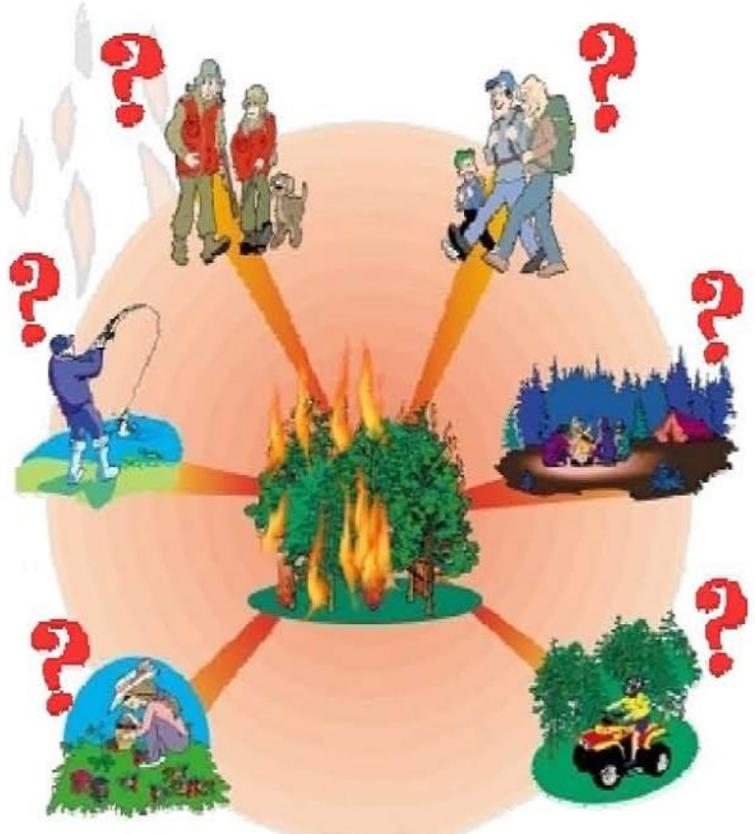
C'est son **COMPORTEMENT** qui fait qu'un citoyen est plus à risque en matière d'incendie de forêt. « ... je sais que c'est dangereux, mais je connais

ça. »

Les citoyens à risque sont de grands amateurs de plein air; ils ont l'expérience de la forêt et ils sont convaincus d'en savoir long sur le sujet. On les retrouve surtout parmi les jeunes adultes et les hommes. Selon l'analyse de leur profil, ils ont tendance à minimiser le danger et à faire preuve de témérité. En effet, ces individus sont significativement plus nombreux à:

- croire qu'il n'y a pas de danger quand on quitte un feu de camp avant qu'il ne soit complètement éteint ;
- Croire qu'il est moins dangereux de faire des feux au printemps qu'en été.

**Les citoyens à risque croient que le danger ne vient pas d'eux-mêmes, mais des autres qui sont mal informés.**



## MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS

2335, route du Fleuve  
Les Éboulements (Québec) G0A 2M0

Téléphone : 418.489.2988

Télécopie : 418.489.2989

Messagerie :

municipalite@leseboulements.com

Maire: Pierre Tremblay  
Conseillères: Sylvie Bolduc  
Diane Tremblay  
Ruth Tremblay  
Conseillers: Emmanuel Deschênes  
Régis Pilote  
Pierre Tremblay



RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB!  
[www.leseboulements.com](http://www.leseboulements.com)

**LE MAIRE VOUS PARLE...** (suite de la page 1) dans le cœur villageois ou d'instaurer un programme de rénovation résidentielle, patrimoniale ou de faciliter l'achat d'éléments paysagers pour les résidences, commerces, etc. à titre d'exemples.

Le comité débiterait cet automne pour que déjà, au printemps 2015, on puisse mettre en branle certaines actions. Contactez-moi à la mairie au 418.489.2988.

Ensemble, nous pouvons embellir notre municipalité!

À tous, je vous souhaite de bonnes vacances !



**SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL :**  
LUNDI, 7 juillet à 20 h  
LUNDI, 4 août à 20 h  
MARDI, 2 septembre à 20 h

**HEURES D'OUVERTURE:** le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45. Le vendredi, de 8 h à midi, fermé en après-midi et ce, jusqu'au 29 août inclusivement.

**DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE :** LINDA GAUTHIER  
**ADJOINTE À LA DIRECTION :** DANIELLE TREMBLAY  
**SUPERVISEUR GÉNÉRAL ET CHEF POMPIER :** GRÉGOIRE BOUCHARD  
**CHARGÉE DE PROJETS ET URBANISME :** HÉLÈNE THIVIERGE  
**INSPECTEUR EN BÂTIMENT :** JEAN-PAUL PILOTE

Monsieur Jean-Paul Pilote ou Madame Mylène Légère seront présents le mardi et le mercredi jusqu'au 16 juillet de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Du 21 juillet au 15 août, le mardi de 8 h à midi et de 13 h à 16 h ainsi que le jeudi de 8 h à 12 h. Aucun inspecteur le 22 juillet. Retour à l'horaire régulier par la suite (mardi et mercredi)

**SERVICE D'URGENCE :** 9-1-1  
**SERVICE D'INCENDIE ( PERMIS DE BRÛLAGE ) :** 418.635.1215